

Avignon le 07 janvier 2014

Compte rendu du C.T.L du 07/01/2014

Ce CTL a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales à la 1ère convocation du 19 décembre 2013.

Seuls vos représentants **FO** DGFIP 84 ont décidé d'assister à la deuxième convocation de ce jour, mais avons demandé en début de séance et après lecture de notre déclaration liminaire (voir document annexe), que l'ordre du jour soit modifié. Nous ne voulions pas prendre part au débat concernant les suppressions d'emplois, et avons signifié notre intention de quitter la séance avant que ce point ne soit abordé afin de manifester notre mécontentement.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Évolution des emplois dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014,
2. Approbation des procès verbaux des CTL des 28 mars et 27 juin 2013,
3. Examen des ponts naturels 2014,
4. Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Cavaillon,
5. Point d'information sur le dispositif de titularisation des agents non titulaires (ANT) à la DDFIP 84,
6. Départementalisation de la gestion des procédures collectives avec transfert de la mission au service PRS.

Nous passons donc directement au point 2, l'approbation des Procès Verbaux : vote **POUR** de FO.

Point 3 : Sur 5 possibilités de ponts naturels, seulement 3 jours ont été proposés par la Direction avec fermeture complète des services.

Sur la demande de FO, les 817 agents de notre département ont été sollicités sur leurs préférences. 433 agents ont répondu à ce sondage, et il en ressort que leurs choix se

portaient en priorité sur le 26 décembre, puis le 2 mai, le 30 mai, le 2 janvier 2015, le 9 mai, puis le 10 novembre.

Sachant qu'en 2015 il n'y aurait que 2 possibilités de ponts naturels (lundi 13 juillet et le vendredi de l'ascension), le jour du 2 janvier 2015 sera retenu dans les ponts de 2015.

Conformément aux souhaits des 433 agents qui se sont exprimés et parce que ce choix convenait aussi à la DDFIP, les 3 ponts naturels retenus seront les vendredi 2 et 30 mai, et le vendredi 26 décembre. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ! ! ! !

Mais, pour les 9 mai et 10 novembre, et ce malgré notre insistance, la direction consciente des difficultés que pourraient rencontrer les postes à faible effectif, n'a pas voulu se prononcer sur une fermeture systématique au public de tous les services. A voir au cas par cas....affaire à suivre.....

Les 3 ponts retenus étant en concordance avec le choix exprimé par les 433 agents, FO a donc voté POUR.

Point 4 : Nous avons voté POUR la modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Cavaillon puisqu'elle émanait de l'ensemble des agents à savoir l'uniformisation des horaires d'ouverture au public, soit 8h30-11h30 et 13h-16 du lundi au vendredi (au lieu de 8h15-11h45 et 13h-15h30 pour le vendredi).

Point 5 : Un point d'information nous est fait sur le dispositif de titularisation des agents non titulaires (ANT) à la DDFIP 84.

Sur les 19 agents recensés, 12 ne remplissaient pas les conditions d'éligibilité à la titularisation (durée actuelle de travail d'au moins 70% d'un temps complet, ancienneté de service,.....).

Un agent a refusé le bénéfice du dispositif.

Les 6 autres agents sont donc nommés agent technique des Finances Publiques de 2^{ème} classe au 30.12.2013 sous réserve d'un stage de 6 mois (5 exercent sur Avignon, 1 sur Carpentras).

FO DGFIP 84 félicite ces 6 nouveaux agents.

Point 6 : Présentation du dispositif et travaux préalable de la départementalisation des procédures collectives :

Deux phases d'expérimentation nationale sur la gestion des dossiers fiscaux dans le cadre des procédures collectives ont été menées du 1^{er} décembre 2010 à fin 2013 :

- Sur le mode de fonctionnement dans 6 départements

- puis sur la responsabilité personnelle et pécuniaire des créances dans 4 des 6 départements au service de PRS, structure qui leur semblait la mieux adaptée à traiter ces dossiers.

Calendrier : mise en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2014 compte tenu des développements informatiques nécessaires.

Afin de permettre un transfert automatique et plus fréquent des dossiers des procédures collectives à compter du 1^{er} septembre 2014 l'application MEDOC va faire l'objet d'évolutions.

Aucun développement analogue n'est prévu pour l'application RAR dans la perspective de l'arrivée de RSP.

Concernant les dossiers en stock, le transfert sera fait manuellement par les postes comptables après examen attentif de chaque Direction. Notre Directeur n'a pu nous communiquer la volumétrie en flux et en stock. Nous espérons en savoir un peu plus lors du prochain CTL...l'espoir fait vivre !

Même si nous ne voulions pas aborder le sujet de l'évolution des emplois (évolution : sic ! !) au cours de ce CTL, il nous est précisé que la création d'un poste de cadre B au sein du PRS résulte de cette nouvelle organisation.

Pour information, nous voulons vous rappeler que ce CTL aurait du porter essentiellement sur les suppressions d'emplois, ce dont nous ne voulions pas débattre et certainement pas cautionner.

13 emplois vont donc encore disparaître en 2014 (2A, 3B et 8C) dont voici la répartition avec l'ajustement du Tagerfip :

A : - 2 en Direction (1 EDR FGP et 1 EDR FF)

B : - 1 en SIE Avignon Ouest FF

- 1 en ICE Avignon FF

- 1 Trésorerie de Pertuis FGP

- 1 en Direction FGP

+ 1 SIP Carpentras FGP

+ 1 CFP Monteux FGP

- 2 CFP d'Orange FGP

+ 1 PRS FF

C : - 1 SIP/SIE Apt FF

- 1 SIE Carpentras FF

- 1 SIE Avignon Est FF

- 1 SIP Cavaillon FF

- 2 Direction FGP

- 1 SIP Carpentras FGP

- 1 CFP Monteux FGP

+ 1 CFP d'Orange FGP

- 1 CFP Carpentras FGP

Vos représentants **F.O.-DGFIP** : Mireille COMPAGNAT - Catherine LOCRET - Francois MANGEOT